

*Services de garde d'enfants—Loi*

Je précise que Tumbler Ridge est une région houillère de la Colombie-Britannique qui est manifestement éloignée de leur ranch. La lettre se poursuit ainsi:

... à cause des problèmes bancaires que vous connaissez tous. Bien que je me sois trouvé un emploi à temps partiel, il n'existe pas de services de garderie pour nos trois enfants âgés de moins de sept ans. Dans vos efforts en vue d'amener le gouvernement à mieux financer les services de garde d'enfants, j'espère que vous n'oublierez pas ceux qui vivent, comme nous, à la campagne et dans de petites municipalités, et qui ont désespérément besoin de services de garderie pour survivre.

Nous recevons des dizaines de lettres de ce genre, dans lesquelles nos électeurs nous décrivent avec force détails les problèmes qu'ils doivent affronter. La crise atteint maintenant des proportions nationales. Selon le Centre national d'information sur la garde de jour, il existe actuellement, en 1988, 2 103 450 enfants dont les parents travaillent ou étudient à plein temps. Combien existe-t-il officiellement de places en garderie au Canada? Seulement 243 000. Autrement dit, on ne peut répondre qu'à 12 p. 100 de la demande. La province que je représente avec fierté, dans la circonscription de Kamloops—Shuswap, devrait disposer d'au moins 150 000 places de plus en garderie pour satisfaire à la demande actuelle. Or, le Canada tout entier n'en compte que 243 000. Voilà pourquoi je parle d'une crise. Les services de garde d'enfants au Canada ne sont tout simplement pas adéquats.

Les services de garde d'enfants ne se limitent pas aux garderies. Beaucoup d'enfants fréquentent ces établissements, mais il y a aussi d'autres services de garde à développer, dont la garde en famille d'accueil. Il faut aussi améliorer les services de garde d'enfants d'âge scolaire. Il faut ouvrir des haltes-garderies de quartier. Il s'agirait aussi, essentiellement, de créer des centres de ressources pour aider les parents à élever leurs enfants. Il faut des services de garderie 24 heures par jour pour ceux qui travaillent par relais ou dont les fonctions les obligent à voyager loin de chez eux un jour ou deux par semaine, les représentants de commerce par exemple. Il faut des services de garderie de fin de semaine, surtout pour les chefs de famille monoparentale qui ont parfois tout simplement besoin de repos. De tels services de garderie de fin de semaine le leur permettrait. Il faut des joujouthèques. Il faut des services de garderie à temps partiel et des groupes de jeu. Je pourrais continuer indéfiniment.

Ce qu'il faut dans le cadre général des services de garderie, c'est tout simplement beaucoup plus que des places de garderie de jour. Je pourrais parler de la nécessité d'offrir de meilleures prestations de maternité et parentales dans notre système, ou du fait que nous avons besoin de prévoir dans le Code canadien du travail un congé payé pour obligations familiales. La situation est manifestement critique à l'heure actuelle. Il est nécessaire d'agir dès à présent, et pourtant le gouvernement va à reculons. Il ne présente pas de projet de loi visant à offrir ces services dont on a si désespérément besoin. Dans un pays qui compte plus de deux millions d'enfants qui ont besoin d'un genre ou l'autre de services de garderie, il est complètement insuffisant de parler seulement de 243 000 places de garderie.

Je suppose que c'est pourquoi, lorsqu'elles ont comparu il n'y a pas longtemps devant les députés, les représentantes du Comité d'action national sur le statut de la femme ont adressé de vigoureux reproches au gouvernement fédéral à cause de son inaction depuis quatre ans. Je me rappelle le jour où le

premier ministre a déclaré à Kamloops que cette question figurait au premier rang de ses priorités. Même aujourd'hui, rien n'a été fait, et voilà qu'on va commencer à empirer la situation avec la mesure à l'étude. Voilà pourquoi je dis dès le départ que je m'oppose au projet de loi. Il est impossible de l'améliorer, car c'est un véritable désastre. Je m'y oppose, et j'espère que le gouvernement présentera une mesure capable de commencer à remédier vraiment à la crise. La situation n'est pas facile à corriger. Il y faudra de nombreuses années. Cependant, établissons une base solide dès aujourd'hui.

Ce projet de loi créera notamment 200 000 nouvelles places dans les garderies au cours des sept prochaines années. Cela semble excellent à première vue, mais en vertu des programmes actuels, on en créerait beaucoup plus. Ainsi, en 1980, nous avions 109 000 places au Canada. En 1986, ce nombre était passé à 220 000. Cette année, il s'élève à 243 000. A ce rythme, sur sept ans, en appliquant une augmentation de 15 p. 100 par an, nous créerions plus de 500 000 places. Or, en vertu du programme gouvernemental, nous n'en créerons que 200 000 de plus, soit un nombre inférieur à ce à quoi on pourrait parvenir en vertu du régime actuel.

Aux termes du programme du gouvernement fédéral, le nombre de places au cours des sept prochaines années augmentera à un rythme de 10 p. 100 par année. Dans les conditions actuelles, en ayant recours au Régime d'assistance publique du Canada, l'augmentation serait de 15 p. 100 par année, sur sept ans. C'est pourquoi, je prétends que nous faisons un pas en arrière. Le gouvernement fédéral ne fait qu'aggraver la situation. En outre, ce projet de loi plafonne les dépenses. Après sept ans, c'est tout. Bien entendu, nous ne pourrions en aucune façon remédier à la situation grâce à ce programme, mais pourtant le gouvernement affirme qu'il n'engagera pas d'autres dépenses. Du moins, ce sont-là les renseignements dont on dispose à l'heure actuelle.

Un autre problème réside dans le fait qu'il ne pourra compter sur des lignes directrices ou des objectifs nationaux. En d'autres termes, les régimes mis en oeuvre en Colombie-Britannique, à l'île-du-Prince-Édouard, en Alberta, en Ontario, en Nouvelle-Écosse et le reste, différeront complètement. On aura un ramassis de programmes sociaux dans le domaine de la garde d'enfants. Ce n'est pas une bonne façon d'administrer un pays et de donner l'exemple. Pouvez-vous imaginer ce qui se passerait si le montant des chèques d'allocations familiales variait selon les provinces? Et que dire de régimes de pensions ou de soins de santé différents selon les provinces? Ce n'est pas un pays, c'est un salmigondis. Il y a quelques jours, dans sa chronique, Marjorie Nichols a déclaré que le gouvernement diviserait le pays en permettant l'application de régimes différents selon les provinces.

● (1650)

Dans certaines, cela ne sera peut-être pas si terrible, mais je ne crois pas que le premier ministre Bill Vander Zalm de la Colombie-Britannique dépensera l'argent versé par le gouvernement fédéral pour améliorer les services de garde d'enfants. En fait, M. Vander Zalm a déclaré publiquement que s'il reçoit les crédits en question, il ignore à quoi il les affectera. Il a affirmé qu'il ne va pas les consacrer à l'exploitation. En d'autres termes, il pourrait fort bien créer quelques places de plus, mais le gouvernement provincial ne consacrerait aucun